



Société Anonyme
Avenue Arnaud Fraiteur 15/23
1050 Bruxelles

Numéro d'Entreprise 0860.005.067 (RPM Bruxelles)
(la « Société »)

Procuration

Le (la) soussigné(e)

Prénom : _____

Nom : _____

Adresse : _____

Ou

Dénomination : _____

Forme juridique : _____

Siège social : _____

Représentée par (nom, prénom, capacité) :

Propriétaire de _____ actions *nominatives/dématérialisées* (prière de biffer la mention inutile) de la société anonyme Aliaxis, dont le siège social est établi à 1050 Bruxelles, Avenue Arnaud Fraiteur 15/23 et immatriculée au Registre des Personnes Morales de Bruxelles sous le numéro 0860.005.067

déclare constituer pour mandataire spécial :

M./Mme : _____

OU

le président de l'Assemblée, avec faculté de sous-délégation et/ou de substitution

aux fins de le (la) représenter à l'Assemblée Générale Spéciale de cette Société, qui se tiendra le 24 novembre 2020 à 11 heures au siège social de la Société, Avenue Arnaud Fraiteur 15-23, à 1050 Bruxelles, Belgique avec l'ordre du jour indiqué ci-après :

1. Distribution d'un dividende exceptionnel ;
2. Ratification de la cooptation et nomination d'administrateurs ;
3. Rémunération des administrateurs ;
4. Délégation de pouvoirs

Le (la) soussigné(e) déclare, en outre, souhaiter suivre l'Assemblée en direct via internet et recevoir les informations pratiques à ce sujet à l'adresse e-mail suivante :

_____@_____

IMPORTANT :

- **La communication de cette adresse e-mail est nécessaire pour suivre l'Assemblée le mardi 24 novembre 2020, à 11.00 via internet.**
- **L'absence de communication d'adresse e-mail sera interprétée comme une renonciation à suivre l'Assemblée en direct.**
- **La Société conservera cette adresse e-mail dans l'unique but de communiquer avec le (la) soussigné(e) en sa capacité d'actionnaire. Le (la) soussigné(e) a le droit à tout moment de révoquer cette autorisation et de demander que cette adresse soit supprimée de ses fichiers par la Société.**

1. Proposition de décisions

L'Assemblée est invitée à délibérer et à voter sur les propositions de décisions suivantes :

1.1. Distribution d'un dividende exceptionnel

Proposition

Sur la base des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2019 tels qu'approuvés par l'Assemblée Générale des Actionnaires de la Société le 27 mai 2020 et des résultats semestriels tels que publiés le 25 septembre 2020, l'Assemblée approuve la distribution d'un dividende exceptionnel prélevé sur le bénéfice reporté au 31 décembre 2019 d'un montant brut de 0,2935 EURO par action, soit un dividende net de 0,20545 EURO par action en tenant compte d'un précompte mobilier belge de 30%.

Le dividende sera mis en paiement le 1er décembre 2020.

1.2. Ratification de la cooptation et nomination d'administrateurs

Proposition

- L'Assemblée Générale Spéciale décide de ratifier la cooptation de Monsieur Thierry Vanlancker en tant qu'administrateur de la Société et décide de nommer Monsieur Thierry Vanlancker de façon définitive jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2021. Cette cooptation était intervenue lors du Conseil d'Administration du 27 mai 2020 suite à la démission de Monsieur Patrick Thomas.
- L'Assemblée Générale Spéciale décide de ratifier la cooptation de Monsieur Eric Olsen en tant qu'administrateur de la Société et décide de nommer Monsieur Eric Olsen de façon définitive jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2021. Cette cooptation était intervenue lors du Conseil d'Administration du 1er octobre 2020 suite à la démission de Koen Sticker BV, représentée par Koen

Sticker, elle-même ayant été cooptée par le Conseil d'Administration en date du 3 août 2020 suite à la démission de Monsieur Laurent Lenoir.

1.3. Rémunération des administrateurs

Proposition

L'Assemblée fixe le montant de la rémunération annuelle de l'ensemble des membres du Conseil d'Administration et décide de confier au Conseil d'Administration le soin de répartir ce montant comme il le jugera utile. Ce montant restera en vigueur jusqu'à nouvelle décision de l'Assemblée.

1.4. Délégation de pouvoirs

Proposition

L'Assemblée Générale décide de donner pouvoir à Manuel Monard, Vincent Leroy, Johan Buelens et Catherine Willemyns, chacun pouvant agir individuellement, et avec pouvoir de substitution, afin d'accomplir les éventuelles formalités relatives aux décisions qui précèdent.

2. La Société attire, pour autant que de besoin, l'attention des actionnaires sur les modalités pratiques de participation et de tenue de l'Assemblée Générale :

2.1. Conformément à l'article 25 des statuts de la Société :

- **les propriétaires d'actions dématérialisées** doivent produire ou faire parvenir à la Société (ou aux sièges ou agences de BNP Paribas Fortis SA, Belfius Banque SA, ou Banque Degroof Petercam SA) une attestation constatant l'indisponibilité de leurs titres jusqu'à la date de l'Assemblée, le 17 novembre 2020 au plus tard;
- **les propriétaires d'actions nominatives** doivent aviser la Société le 17 novembre 2020 au plus tard, de leur intention d'assister à l'assemblée ou de s'y faire représenter.

2.2 En cas de **vote par procuration**, les actionnaires sont priés d'utiliser le formulaire type de procuration. Les formulaires de procuration dûment complétés et signés devront parvenir à la Société à l'attention de Monsieur Manuel Monard, Secrétaire Général, au plus tard le 17 novembre 2020.

2.3. **Si les actionnaires veulent poser des questions écrites** aux administrateurs ou au commissaire sur un sujet mis à l'ordre du jour, celles-ci doivent parvenir à la Société par voie postale (Avenue Arnaud Fraiteur 15-23 – 1050 Bruxelles) ou par voie électronique (e-mail: assemblee@alixis.com), le 17 novembre 2020 au plus tard, à l'attention de Monsieur Manuel Monard, Secrétaire Général. Il sera répondu à ces questions lors de l'Assemblée qui sera retransmise comme indiqué ci-dessous.

La Société répondra avant le 17 novembre 2020 (date ultime pour faire parvenir à la Société les formulaires de procuration) aux actionnaires qui auraient fait parvenir à la Société le 10 novembre 2020 au plus tard leurs questions écrites aux administrateurs sur un sujet mis à l'ordre du jour. Ces réponses seront également reprises lors de l'Assemblée.

2.4. **Diffusion de l'Assemblée**

Les actionnaires qui auront valablement rempli les formalités décrites le cas échéant aux points 2.1 à 2.2 ci-dessus et qui en feront la demande par voie électronique (e-mail:

assemblee@alixaxis.com) le 17 novembre 2020 au plus tard, recevront un email décrivant les modalités qui leur permettront de suivre l'Assemblée le mardi 24 novembre 2020 à 11.00 via internet.

- 2.5 Compte tenu de l'évolution constante des mesures imposées par les autorités dans le cadre la lutte contre la pandémie Covid-19 et de l'incertitude relative aux mesures qui seront effectivement d'application le jour de l'Assemblée Générale Spéciale, la Société pourrait être amenée à devoir modifier les modalités pratiques de tenue, de participation et de diffusion de l'Assemblée Générale. Dans ce cas, la Société informera tous les actionnaires qui auront valablement rempli les formalités décrites le cas échéant aux points 2.1 à 2.2 ci-dessus ou les mandataires en cas de vote par procuration des nouvelles modalités pratiques qui auront été adoptées par la Société.

Il se peut également qu'à l'avenir la distribution et la collecte du courrier au siège de la Société soit perturbée. Il est donc recommandé aux actionnaires d'envoyer leurs formulaires de procuration, attestations, questions écrites et autre correspondance par email à l'adresse suivante : assemblee@alixaxis.com.

Aux effets ci-dessus, le mandataire spécial est autorisé à prendre part à toute délibération, émettre tous votes, signer tous actes et pièces et, en général, faire tout ce qui sera utile et nécessaire pour l'exécution du présent mandat.

Fait à _____, le _____

Signature

NB :

- Prière de faire précéder la signature des mots manuscrits "**Bon pour pouvoir**".
- La Société se réserve le droit de ne pas prendre en considération les formulaires incorrectement ou insuffisamment remplis.
- Prière de nous retourner la procuration **de préférence par voie électronique** (e-mail : assemblee@alixaxis.com), **ou** par voie postale (Aliaxis, Avenue Arnaud Fraiteur 15/23 - 1050 Bruxelles), à l'attention de Monsieur Manuel Monard - Secrétaire Général.